



TRES CHERS AMIS DU CRAPAUD,

Vous et nous, sommes dans la dernière ligne droite dans la préparation des courses des Trails de la Brie des Morin. Ce mail a pour objet de vous récapituler les points qui nous semblent importants. Nous vous demandons de le lire avec attention afin que votre épreuve se déroule dans les meilleures conditions possibles.

La date de la course (cela peut faire sourire, mais nous avons tous les ans des coureurs qui viennent le lendemain...), c'est le **DIMANCHE 30 AVRIL**.

Le trail est par définition un sport nature. N'hésitez pas à jeter un coup d'œil à la météo (parfois évolutive...) afin de prévoir l'équipement adéquat.

LE RETRAIT DES DOSSARDS :

Il se fera à Saint Cyr sur Morin à la salle Polyvalente (à côté de la Mairie) :

- Le samedi 29 avril de 17H00 à 22H00
- Le dimanche 30 avril à partir de 06H00 et jusqu'à 15 minutes avant le départ de la course.

POUR VOTRE CONFORT NE VENEZ PAS RETIRER VOTRE DOSSARD AU DERNIER MOMENT !

HORAIRES DE DEPART/LIEU DE DEPART

- Rando du Point du Jour (66km) : 7H00 Saint-Cyr
- Ultra Trail de la Brie des Morin (87km) : 8h15 Saint-Cyr-sur-Morin
- Trail du Tacot Briard (33km) : 9h30 Saint-Cyr-sur-Morin
- Marche du Tacot Briard (33km) : 9h45 Saint-Cyr-sur-Morin
- Grand Trail du Sonneur (66km) : 10h30 Saint-Cyr-sur-Morin
- Mini-Trail : 650 m : 13h45 Saint-Cyr-sur-Morin
- Mini-Trail : 1500 m : 14h15 Saint-Cyr-sur-Morin
- Mini-Trail : 2900 m : 14h45 Saint-Cyr-sur-Morin
- Randos Terroirs (5km) : 14H30 Saint-Cyr-sur-Morin
- Course des Têtards (12km) : 21h30 Saint-Cyr-sur-Morin
- Marche des Têtards (12km) : 21h35 Saint-Cyr-sur-Morin
- Rando des Têtards (12km) : 21h35 Saint-Cyr-sur-Morin

STATIONNEMENT

Les zones de stationnement sont prévues sur l'ancien terrain de football à 250 m de la ligne de départ. En cas de terrain non praticable, nous avons prévu une zone de stationnement à Saint Ouen sur Morin. Pour des raisons de sécurité et afin d'assurer des conditions de départ satisfaisantes pour tous, le stationnement est interdit devant la Mairie sur une longueur de 500 mètres.

Un plan précisant ces différentes zones de stationnement vous est joint en annexe.

BALISAGE

Vous participez à un trail et à la différence d'une course sur route, l'itinéraire est balisé par des jalons qui peuvent prendre différentes formes : rubalises, flèches, indications au sol, etc., en fonction de la nature du

terrain. Il vous appartient d'être attentif sur ces indications en ne vous fiant pas forcément au coureur qui est devant vous et qui peut être sur une autre distance ou n'avoir pas été attentif au balisage.

GOBELETS

Attention mis à part pour les coureurs et les marcheurs des 12km, il n'y aura pas de gobelet sur les ravitaillements. Il vous faudra donc vous équiper d'un gobelet que vous transporterez dans votre sac à dos. L'organisation pourra « prêter » contre une consigne d'un euro un gobelet réutilisable. Vous pourrez conserver ce gobelet et nous garderons votre consigne, ou bien nous rendre votre gobelet et nous vous restituerons votre consigne. Pour info, nous reverserons 50 centimes à l'association de notre filleul Ewen, pour chaque gobelet « acheté »

PUCE / CHRONOMETRAGE / DOSSARD

Une puce de chronométrage vous sera fournie, cette puce doit impérativement être fixée à votre chaussure (si vous la rangez dans votre sac à dos, votre poche...ou que vous la laissez dans votre voiture...ça ne marchera pas..)

Sans cette puce correctement mise en place vous ne pourrez être ni chronométré, ni classé. Ces puces devront également être restituées à l'organisation à l'arrivée ou au commissaire de course en cas d'abandon. Les puces non restituées seront facturées 5€ au participant.

Votre dossard, devra être porté sur le torse et parfaitement visible en toute circonstance.

SECURITE

Une fiche de sécurité est en annexe de ce mail, elle sera également jointe à votre dossard et vous devrez la conserver avec vous pendant toute la course.

Le matériel obligatoire pourra être contrôlé à tout moment par un commissaire de course. L'absence d'un ou de plusieurs éléments du matériel obligatoire pourra entraîner l'arrêt du coureur et l'invalidation du dossard par le commissaire de course.

Nous vous demandons dès à présent d'intégrer dans vos portables les numéros de l'organisation :

Responsable Organisation : Pascal Baron	06 09 48 11 78
PC COURSE : Laurent Devilliers	06 34 31 56 38
Responsable sécurité : Jean Pierre Simard	06 72 95 65 72
Responsable rapatriement abandon: Nathalie Petit	06 87 01 30 97

Bonnes courses à toutes et à tous, en souhaitant vivement que vous prendrez le même plaisir à courir que nous à vous accueillir.

Toute L'équipe organisatrice de l'Ultra Trail de la Brie des Morin



✉ 18b avenue de la Ferté-sous-Jouarre - 77750 Saint-Cyr-sur-Morin ☎ 01.60.23.86.55 / 06.09.48.11.78

@ pascal@utbriedesmorin.com 🖥 www.utbriedesmorin.com

📱 Suivez-nous



✉ 18b avenue de la Ferté-sous-Jouarre - 77750 Saint-Cyr-sur-Morin ☎ 01.60.23.86.55 / 06.09.48.11.78

@ pascal@utbriedesmorin.com 🖥 www.utbriedesmorin.com

📺 Suivez-nous